

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 42 (1934)
Heft: 3

Buchbesprechung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE

Armorial vaudois.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer en souscription un Armorial vaudois en deux volumes, écrit et édité par M. D. L. Galbreath, à Baugy sur Clarens. Tout bon armorial doit présenter de belles planches aux émaux flamboyants. A raison de vingt écus par planche, les deux volumes de l'Armorial vaudois, dont le premier paraîtra en décembre, donneront 1500 écus dessinés par le bon artiste F. Bovard, imprimés avec la perfection qui a fait la réputation de la maison Roto-Sadag de Genève.

Cet Armorial tirera une partie de son originalité de son texte abondant, donnant sur deux mille familles vaudoises une courte notice historique. Il donnera également le blasonnement des armoiries et la description de tous les documents héraldiques connus de ces armes, sans oublier les variantes très fréquentes, ainsi que les cimiers, supports, devises et attributs, le tout accompagné d'un millier d'illustrations dans le texte. Les temps sont passés où il suffisait d'unir un dessin à un nom pour faire un armorial. Le lecteur d'aujourd'hui veut savoir pourquoi et comment tel écu appartient à telle famille. L'auteur, M. Galbreath, s'est déjà fait connaître par divers ouvrages sur le blason, sur les armoriaux et sur les sceaux. Il a su profiter des travaux d'autres héraldistes, des recherches de M. F. Th. Dubois sur les lettres d'armoiries, et de celles de M. C. Morton sur les ex-libris vaudois. Il a pu puiser des renseignements dans les collections recueillies par des héraldistes du temps passé, comme Clavel de Ropraz, Olivier et Dumont. La documentation de l'auteur a été complétée par une correspondance suivie avec d'autres chercheurs, savants et dévoués, des voyages consacrés à la chasse aux pierres armoriées encastrées dans nos vieilles maisons, et aux marques à feu dont les empreintes se retrouvent souvent encore sur les vieux bancs d'église, et par des visites aux musées locaux. Tout cela lui a permis de former un recueil qui dépasse de beaucoup, à tous égards, ceux de ses prédécesseurs.

La censure en Suisse pendant la guerre.¹

La Suisse fut complètement entourée, pendant la guerre, de pays belligérants facilement disposés à faire de notre pays un théâtre de propagande et un observatoire politique et militaire. D'autre part, les divergences de manière de voir allèrent parfois, chez nous, jusqu'à diminuer le lien fédéral. Le gouvernement, responsable du maintien de la neutralité, fut donc obligé d'instituer une censure pour maintenir les bons rapports avec l'étranger en réprimant les excès de langue et de plume, aussi bien que certains actes répréhensibles.

Cette institution, toute nouvelle et originale pour notre pays, nécessita une douzaine d'arrêtés, de règlements et d'ordonnances.

Comment cette censure a-t-elle fonctionné ? Comment le Conseil fédéral s'est-il acquitté de sa mission ? Quelles sont les autorités civiles, militaires et judiciaires qui ont exercé la censure ? De quels organes celles-ci se sont-elles servies pour faire exécuter leurs décisions ? En quoi ont consisté les mesures de censure à l'égard de tous les imprimés, brochures, livres, revues, cartes postales, factums de tout genre, etc., ainsi qu'à l'égard de la presse suisse ou étrangère ? C'est ce que l'auteur expose clairement, en un style alerte, avec de piquants détails dans l'analyse des textes et dans l'examen de l'application pratique qui en fut faite.

Ajoutons en terminant que M. Broye fut, pendant la guerre, chef du bureau de la presse à l'état-major du premier corps d'armée et ensuite secrétaire de la Commission fédérale du contrôle de la presse. Il était donc plus qualifié et documenté que tout autre pour nous parler de ce sujet intéressant.

E. M.

¹ Eugène Broye : *La censure politique et militaire en Suisse pendant la guerre de 1914 à 1918*. Editions Victor Attinger, Neuchâtel, 1934.